



Fédération pour les Circulations Douces en Essonne
www.circulationsdouces91.org/

Présidente : Maryvonne Mateu
7 ter rue Gabriel Vervant
91090 Lisses
01 60 86 92 92 / 06 89 35 34 93
maryvonne.mateu@gmail.com



et

Corbeil-Essonnes-Environnement (CEE)

Association déclarée N° W912.001630, créée en 1983
13, rue du 14 juillet - Corbeil Essonnes
<http://www.confluence-91.org> et <http://www.corbeil-essonnes-environnement.org>
courriel : confluence91@gmail.com

Le 22 mars 2011

Monsieur le Maire de Corbeil-Essonnes
Mairie
2 place Galignani
91100 Corbeil-Essonnes

Objet : Aménagements ne respectant pas la Loi handicap à Corbeil-Essonnes (RN7 Bd JF Kennedy, Bd de Fontainebleau)

Monsieur le Maire,

En notre qualité de Présidente de la Fédération pour les circulations douces en Essonne, et de Président de l'association Corbeil Essonne Environnement, nous souhaitons attirer votre attention sur des aménagements actuellement en cours de réalisation à Corbeil-Essonnes, qui ne respectent pas les prescriptions de la loi handicap de 2005, et posent de sérieux problèmes d'accessibilité aux personnes souffrant d'un handicap aussi bien physique que visuel.

Comme vous pourrez le constater sur les photos, le cheminement piétonnier qui longe les entrées de maisons en contrebas présente une succession de montagnes russes avec des sorties de garages en dévers qui dans de nombreux cas présentent une pente de 10 à 15%.

Le cheminement initialement destiné aux piétons étant de ce fait impraticable, les piétons n'ont donc pour solution que de se rabattre sur la piste cyclable accolée à leur cheminement théorique ce qui mettra en danger aussi bien les piétons valides ou handicapés (plus particulièrement aveugles ou sourds) que les cyclistes, en particulier dans les descentes le long de la N7 et de la D153.

Cet aménagement, subventionné en partie par le FEDER, est annoncé comme « favorisant les modes doux » mais il est totalement en opposition avec ses objectifs.

Photos de la future Piste cyclable :



*Aménagement prétendument « doux » mais impraticable du fait des dévers
Seule la piste reste confortable ce qui provoquera des conflits d'usage piétons cyclistes*

Nous nous tenons à votre disposition pour toute proposition que notre fédération, accompagnée des associations locales pourraient vous soumettre pour trouver une solution raisonnable à ce problème et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Maryvonne MATEU
Présidente de la FCDE

Pierre MICHEL
Président de CEE

Copie à

- Monsieur le Président de la CA Seine Essonne
- Monsieur le Préfet de l'Essonne
- Monsieur le président du Conseil Général
- Monsieur le président du Conseil Régional